

RCS : CHALONS EN CHAMPAGNE

Code greffe : 5101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00002

Numéro SIREN : 799 365 176

Nom ou dénomination : SAS AGRICONOMIE

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2024 sous le numéro de dépôt 48

(909)

Copie certifiée conforme
par Paulin Pasco t, Président
le 08/01/2024

ENREGISTRE LE

AGRICONOMIE

19 Rue Danton
94270 Le Kremlin-Bicêtre
SIRET : 799 365 176 00038

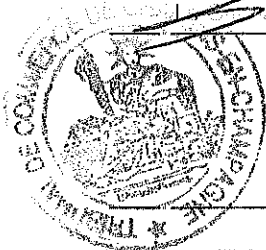
12 JAN. 2024

Société par actions simplifiée au capital de 731.654,10 euros

Siège social : 11 route Nationale - 51320 Coolvillers

799 365 176 RCS Châlons-en-Champagne
(la « Société »)

Au Greffier du Tribunal de Commerce
de Châlons-en-Champagne
Sous le n°



DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES PRISES

PAR ACTE SOUS SEING PRIVE LE 30 MAI 2022

LES SOUSSIGNES :

- 1) Monsieur **Clément LE FOURNIS**, né le 20 mars 1991 à Vitry-Le-François, demeurant 12, boulevard des Invalides - 75007 Paris - France ;
- 2) Monsieur **Paulin PASCO T**, né le 8 octobre 1988 à Courcouronnes, demeurant 2, carrefour Prud'homme - 91070 Bondoufle ;
- 3) Monsieur **Dinh NGUYEN**, né le 12 mai 1989 à Ho Chi Minh (Vietnam), demeurant 6, avenue Louis Luc - 94600 Choisy-le-Roi ;
- 4) Monsieur **Sébastien CASAERT**, né le 25 avril 1982 à Saint-Pol-sur-Mer, demeurant 10, avenue de la Belle Gabrielle - 94120 Fontenay-sous-Bois ;
- 5) Monsieur **Philippe MONDAN**, né le 8 juillet 1951 à Casablanca (Maroc), demeurant 12B allée de la Charbonnière - 78430 Louveciennes ;
- 6) Madame **Christine ROSSO**, née le 30 décembre 1966 à Marseille, demeurant 6, impasse Clarck - 94210 La Varenne Saint Hilaire ;
- 7) Monsieur **Olivier MATHIOT**, né le 25 janvier 1971 à Saint-Martin-d'Hères, demeurant 56, rue de Paradis - 75010 Paris ;
- 8) Madame **Eliane BLIN**, née le 24 août 1951 à Courbevoie, demeurant 2, rue Saint-Paul - 94210 La Varenne ;
- 9) Madame **Marie-Christine RIEUL**, née le 6 avril 1963 à Enghien-les-Bains, demeurant 11, rue Georges - 92250 La Garenne-Colombes ;
- 10) Monsieur **Aymeric THUAULT**, né le 14 novembre 1973 à Boulogne Billancourt, demeurant 1, rue Guillaume Stolz, L.8126 Bridel - Luxembourg ;
- 11) Monsieur **Edward VAN CUSTEM**, né le 6 juin 1973 à Enghien-les-Bains, demeurant Shocklach Hall, Malpas, Cheshire, SY14 7ET, Royaume-Uni ;
- 12) Madame **Margaux AUGIZEAU**, née le 12 septembre 1991 à Nicort (79), demeurant 57 rue Saint Maur - 75011 Paris,
- 13) Monsieur **Nicolas de TAVERNOST**, né le 22 août 1950 à Villefranche-sur-Saône, demeurant 18, avenue de la Bourdonnais - 75007 Paris ;

Page 1
Date
Name
Section

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records. It emphasizes that these records are essential for tracking progress and identifying areas for improvement. The document also highlights the need for regular communication and collaboration among team members to ensure that everyone is on the same page.

2. The second part of the document focuses on the role of leadership in driving the team forward. It discusses the importance of setting clear goals and expectations, and providing the necessary support and resources to achieve them.

3. The third part of the document addresses the challenges that teams often face and provides strategies for overcoming them. It emphasizes the importance of staying motivated and resilient in the face of adversity.

4. The fourth part of the document discusses the importance of continuous learning and development. It encourages team members to seek out new opportunities for growth and to embrace a growth mindset.

5. The fifth part of the document concludes by reiterating the key points discussed throughout the document. It emphasizes the importance of teamwork, communication, and a commitment to excellence.

6. The sixth part of the document provides a summary of the main findings and recommendations. It highlights the key takeaways from the document and provides a clear call to action for the team.

7. The seventh part of the document discusses the importance of monitoring and evaluating the team's progress. It emphasizes the need for regular check-ins and feedback loops to ensure that the team is staying on track.

8. The eighth part of the document provides a final thought on the importance of perseverance and a strong belief in the team's ability to succeed.

9. The ninth part of the document discusses the importance of celebrating success and recognizing the contributions of team members. It emphasizes the need for a positive and supportive team environment.

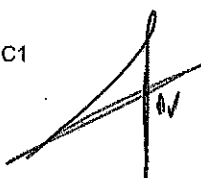
10. The tenth part of the document provides a final summary and a call to action for the team to continue to strive for excellence.

11. The eleventh part of the document discusses the importance of staying up-to-date on industry trends and developments. It emphasizes the need for a proactive approach to learning and development.

12. The twelfth part of the document provides a final thought on the importance of teamwork and collaboration in achieving success.

13. The thirteenth part of the document discusses the importance of maintaining a positive attitude and a strong belief in the team's ability to overcome any challenge.

14. The fourteenth part of the document provides a final summary and a call to action for the team to continue to strive for excellence.



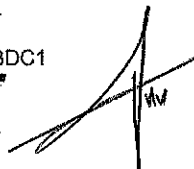
*Copie certifiée conforme
par Pauline Pasquet,
Résidente le 08/01/2024*

AGRICONOMIE

19 Rue Danton

94270 Le Kremlin-Bicêtre
situé 36, rue Senechal
75116 Paris, France
numéro 490 570 710, représentée par Monsieur Didier ROUSSEAU, dûment habilité aux fins des présentes ;

- 14) **F.A.M.M.**, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 36, rue Senechal - 75116 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 490 570 710, représentée par Monsieur Didier ROUSSEAU, dûment habilité aux fins des présentes ;
- 15) **G.B.P.**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 12, rue Marbeuf - 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 387 622 616, représentée par Monsieur Gérard D'HURIEL BARTIL LAT, dûment habilité aux fins des présentes ;
- 16) **IMPACT CAPITAL PARTNERS X**, société en commandite simple de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 10 A rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, représentée par Monsieur Guillaume TAYLOR, dûment habilité aux fins des présentes ;
- 17) **ANTERRA F&A VENTURES I COÖPERATIEF U.A.**, dont le siège social est situé Herengracht 454 1017 CA Amsterdam (Pays Bas), représentée par Monsieur Arlam ANDERS et Monsieur Maarten GOOSSENS, dûment habilités aux fins des présentes ;
- 18) **PACKET PARTNERS**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 25 boulevard d'Argenson - 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 499 429 678, représentée par Monsieur Frédéric POTTER, dûment habilité aux fins des présentes ;
- 19) **ELAIA ALPHA FUND**, fonds commun de placement à risques représenté par sa société de gestion ELAIA PARTNERS, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 21, rue d'Uzès - 75002 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 443 990 668, elle-même représentée par Madame Pauline ROUX, dûment habilitée aux fins des présentes ;
- 20) **INNOVALLIANZ**, fonds professionnel de capital investissement représenté par sa société de gestion IDINVEST PARTNERS, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, dont le siège social est situé 117, avenue des Champs Elysées - 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 414 735 175, représentée par Madame Chloé GIARD, dûment habilitée aux fins des présentes ;
- 21) **IDINVEST EXPANSION 2017**, une société anonyme à conseil d'administration, dont le siège social est situé 117, avenue des Champs Elysées - 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 828 343 566, représentée par Madame Chloé GIARD, dûment habilitée aux fins des présentes ;
- 22) **CAPAGRO INNOVATION B FPCI**, un fonds professionnel de capital investissement représenté par sa société de gestion CAPAGRO, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 11 bis, rue Scribe - 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 800 923 906, elle-même représentée par Anne-Valérie BACH, dûment habilitée aux fins des présentes,



Copie certifiée conforme
par Paulin Perrot
Président, 19 Rue Danton
0810120270 Le Kremlin-Bicêtre
AGRICONOMIE
SIRET : 799 365 176 00038
N°TVA : FR42 799 365 176

- 23) **OBJECTIF INNOVATION PATRIMOINE N°10**, fonds commun de placement dans l'innovation, représenté par sa société de gestion, IDINVEST PARTNERS, une société anonyme à directoire et conseil de surveillance, dont le siège social est situé 117, avenue des Champs Elysées - 75008 Paris immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 414 735 175, elle-même représentée par Chloé GIARD, dûment habilitée aux fins des présentes,
- 24) **IDINVEST PATRIMOINE N° 7**, fonds commun de placement dans l'innovation représenté par sa société de gestion IDINVEST PARTNERS, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, dont le siège social est situé 117, avenue des Champs Elysées - 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 414 735 175, elle-même représentée par Chloé GIARD, dûment habilitée aux fins des présentes,
- 25) Madame **Corinne LEJBOWICZ**, née le 17 avril 1960 à Paris, demeurant 6-10, rue Charles Renouvier - 75020 Paris,

Représentant, à la date des présentes décisions, l'ensemble des associés de la Société,

Rappelant que, conformément à l'article 19 (1) des statuts de la Société, les décisions des associés peuvent être formalisées par un acte sous seing privé signé par tous les associés de la Société, sans formalisme préalable,

Reconnaissant avoir disposé, préalablement aux présentes, d'un délai suffisant pour prendre connaissance :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) pour l'exercice social clos le 30 juin 2021,
- du rapport de gestion du Président relatif à l'exercice social clos le 30 juin 2021,
- du rapport général du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice social clos le 30 juin 2021,
- du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conversions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- les rapports complémentaires du Président et du Commissaire aux comptes en application de l'article R. 225-116 du Code de commerce, sur l'attribution de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, et
- du projet de texte des présentes décisions unanimes des associés,

A l'effet de statuer, par voie de décisions unanimes, sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président relatif à l'exercice social clos le 30 juin 2021,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2021,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2021,
- Affectation du résultat de l'exercice social clos le 30 juin 2021,

Copie certifiée conforme par Paulin Pascol, Président, le 08/01/2022

AGRICONOMIE
19 Rue Danton
94270 Le Kremlin-Bicêtre
SIRET : 799 365 176 00038
N° TVA : FR42 799 365 176

- Quitus au Président et aux Directeurs Généraux de la Société pour l'accomplissement de leurs fonctions au titre de l'exercice social clos le 30 juin 2021,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation des conventions conclues au cours de l'exercice social clos le 30 juin 2021,
- Rapports complémentaires du Président et du Commissaire aux comptes, en application de l'article R. 225-116 du Code de commerce, sur l'attribution au profit de salariés de la Société de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise dans les conditions prévues à l'article 163 bis G du Code général des impôts,
- Questions diverses, et
- Pouvoirs – Formalités.

ONT PRIS PAR LE PRESENT ACTE SOUS SEING PRIE LES DECISIONS SUIVANTES :

I. PREMIERE DECISION

Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2021

La collectivité des associés

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes,

Approuve les comptes sociaux de l'exercice social clos le 30 juin 2021, se soldant par **une perte de 1.831.268 euros**, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion du Président et le rapport du Commissaire aux comptes,

Prend acte de ce qu'au cours de l'exercice social écoulé aucune dépense ou charge non déductible visée à l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été comptabilisée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

II. DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice social clos le 30 juin 2021

La collectivité des associés

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes,

Prend acte que les comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2021 se traduit par une perte d'un montant de 1.831.268 euros,

Décide d'affecter le résultat de l'exercice social correspondant à une perte de 1.831.267 euros en totalité au compte « Report à nouveau » qui sera donc porté de **(3.100.467) euros** à **(4.931.735) euros**,

Copie certifiée conforme par Paulin Pascot, Président, le 02/01/2021

AGRICONOMIE
19 Rue Danton
94270 Le Kremlin-Bicêtre
SIRET : 799 365 176 00018
N°TVA : FR42 799 365 176

Constate que du fait de cette affectation, les capitaux propres de la Société présenteront un solde positif de 3.504.011 euros,

Prend acte, conformément à la loi, que la Société n'a distribué aucun dividende depuis sa constitution.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

III. TROISIEME DECISION

Quitus au Président et aux Directeurs Généraux de la Société pour l'accomplissement de leurs fonctions au titre de l'exercice social clos le 30 juin 2021

La collectivité des associés,

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes,

Décide de donner quitus entier au Président et aux Directeurs Généraux pour l'accomplissement de leurs fonctions au titre de l'exercice social clos le 30 juin 2021.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

IV. QUATRIEME DECISION

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation des conventions conclues au cours de l'exercice social clos le 30 juin 2021

La collectivité des associés,

Après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce,

Décide d'approuver les conclusions du rapport spécial du Commissaire aux comptes et les conventions qui y sont visées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

V. CINQUIEME DECISION

Rapports complémentaires du Président et du Commissaire aux comptes en application de l'article R. 225-116 du Code de commerce, sur l'attribution au profit de salariés de la Société de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise dans les conditions prévues à l'article 163 bis G du Code général des impôts

La collectivité des associés,

Après avoir pris connaissance des rapports complémentaires du Président et du Commissaire aux comptes, en application de l'article R. 225-116 du Code de commerce sur l'attribution au profit de salariés de la Société de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise dans les conditions prévues à l'article 163 bis G du Code général des impôts,

Copie certifiée conforme par Paulin Pascot, Président, le 08/10/2021

AGRICONOMIE
19 Rue Danton
94270 Le Kremlin-Bicêtre
SIRET: 760003817600038
2021F842799365176

Prend acte que, suivant décision du 28 octobre 2021, le Président a fait usage de la délégation de compétence conférée par décisions unanimes des associés en date du 12 octobre 2021, afin d'attribuer des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, dans les conditions prévues à l'article 163 bis G du Code général des impôts (les « **BSPCE 2021-10** »), et a attribué dans ce cadre un nombre total de 437.426 BSPCE 2021-10, au profit de salariés de la Société soumis au régime fiscal des salariés,

Déclare avoir pris connaissance des rapports complémentaires du Président et du Commissaire aux comptes décrivant les conditions définitives de ces opérations, établis en application de l'article R. 225-116 du Code de commerce.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

VI. SIXIEME DECISION

Pouvoirs – Formalités

La collectivité des associés

Donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent acte sous seing privé en vue de l'accomplissement de toutes formalités et plus généralement faire le nécessaire.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

La collectivité des associés décide que les présentes décisions seront mentionnées, à la date du présent acte, au registre des délibérations et seront communiquées au Commissaire aux comptes.

Signatures :

DocuSigned by:

Clément LE FOURNIS

DocuSigned by:

Paulin PASCOT

DocuSigned by:

Dinh NGUYEN

DocuSigned by:

Sébastien CASAERT

DocuSigned by:

Philippe MONDAN

DocuSigned by:

Christine ROSSO

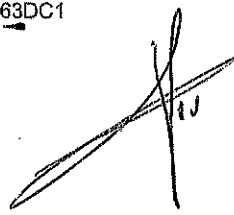
DocuSigned by:

Olivier MATHIOT

DocuSigned by:

Eliane BLIN

Copie certifiée conforme
par Paulin Pascol,
Président, le 08/01/2024

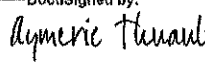


AGRICONOMIE

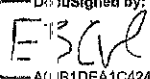
19 Rue Danton
94270 Le Kremlin-Bicêtre
SIRET : 799 365 176 00038
N°TVA : FR42 799 365 176

DocuSigned by:

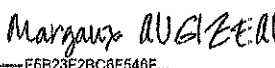

Marie-Christine RIEUL

DocuSigned by:


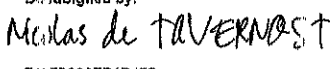
Aymeric THUAULT

DocuSigned by:


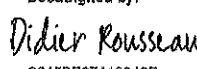
Edward VAN CUSTEM

DocuSigned by:


Margaux AUGIZEAU


DocuSigned by:


Nicolas de TAVERNOST

DocuSigned by:


F.A.M.M


Représentée par : Didier ROUSSEAU

DocuSigned by:


G.B.?

Représentée par :

Gérard D'HURIEL BARTILLAT

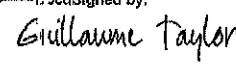
DocuSigned by:


CAPAGRO INNOVATION B FPCI

Représenté par : CAPAGRO

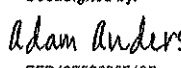
Elle-même représentée par :

Anne-Valérie BACH

DocuSigned by:


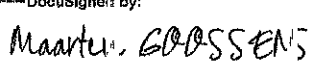
IMPACT CAPITAL PARTNERS X

Représentée par : Guillaume TAYLOR

DocuSigned by:


ANTERRA F&A VENTURES I COOPÉRATIF U.A.

Représentée par : Adam ANDERS et Monsieur Maarten GOOSSENS

DocuSigned by:


Copie authenticée conforme
par Pauline Pascot,
Président, le 08/01/2021

AGRICONOMIE
19 Rue Danton
94270 Le Kremlin-Bicêtre
SIRET : 799 365 176 00038
N°TVA : FR42 799 365 176

DocuSigned by:
Frédéric POTTER
D: AF0D0694E44B7...
PACKET PARTNERS
Représentée par : Frédéric POTTER

DocuSigned by:
Pauline ROUX
BD1B568AE5BA4E2...
ELAIA ALPHA FUND
Représenté par : ELAIA PARTNERS
Elle-même représentée par :
Pauline ROUX

DocuSigned by:
Chloé GIARD
FD0389216335475...
INNOVALLIANZ
Représenté par : IDINVEST PARTNERS
Elle-même représentée par : Chloé GIARD

DocuSigned by:
Chloé GIARD
FD0389216335475...
IDINVEST EXPANSION 2017
Représentée par : Chloé GIARD

DocuSigned by:
Chloé GIARD
FD0389216335475...
OBJECTIF INNOVATION PATRIMOINE N° 10
Représenté par : IDINVEST PARTNERS
Elle-même représentée par : Chloé Giard

DocuSigned by:
Chloé GIARD
FD0389216335475...
IDINVEST PATRIMOINE N° 7
Représenté par : IDINVEST PARTNERS
Elle-même représentée par : Chloé Giard

DocuSigned by:
Corinne LEJBOWICZ
7A1AD496B58C40B...
Corinne LEJBOWICZ

Formulaire obligatoire (article 1454 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AGRICONOMIE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 11 Route Nationale 51320 COOLE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 9 9 3 6 5 1 7 6 0 0 0 1 2 Néant *

Exercice N clos le 30/06/2021

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 075 255		1 111 607
		Fonds commercial (1)	AH	AI			1 138 175
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			588 880
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	185 528		94 857
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			599 385
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			1 231 052
TOTAL (II)		BJ	BK	2 260 784		4 763 957	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			3 701 325
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			522 666
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	223 060		3 107 089
		Autres créances (3)	BZ	CA			1 894 363
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG			5 837 125	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			184 968	
	TOTAL (III)	CJ	CK	223 060		15 247 538	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	2 483 845		20 011 496	

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : Stocks : Créances :

igfa Group

* Des explications concernant cette bilancette sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS AGRICONOMIE		Néant	*
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 731 654)	DA		731 654	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		7 704 091	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH		(3 100 466)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(1 831 267)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		3 504 011
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN		68 000	
		TOTAL (II)	DO		68 000
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		9 137 550	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		3 888 020	
	Dettes fiscales et sociales	DY		2 581 547	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		42 000	
Autres dettes	EA		688 738		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		101 627	
		TOTAL (IV)	EC		16 439 485
	Écarts de conversion passif* (V)	ED			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		20 011 496
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		11 049 998		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		1 417 050		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : SAS AGRICONOMIE		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	36 490 306	FB	590 350	FC	37 080 657	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	2 157 439	FH	52 933	FI	2 210 373	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	38 647 746	FK	643 284	FL	39 291 030	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	689 887	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	11 843	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 317	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	39 996 079
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	34 042 091	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 507 107)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	53 585	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 990 125	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	637 099	
	Salaires et traitements*					FY	2 176 251	
	Charges sociales (10)					FZ	847 415	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	568 042
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	26 127
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	1 009		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	41 834 640	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 838 561)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	8 706
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 041
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	10 747	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	217 137
	Différences négatives de change						GS	1
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	217 138	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(206 391)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(2 044 952)	

gtd Group

Copie certifiée conforme par Paulin Pasquet, Président, le 08/01/2024

SIRET : 799 365 176 00038

Désignation de l'entreprise : SA AGRICONOMIE

Néant *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	233 316	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 475	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	236 791	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	100 029	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	100 029	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	136 761	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(76 923)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	40 243 617	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	42 074 885	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 831 267)	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 315	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Pénalités, amendes fiscales et pénales	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	433	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			239 922	
Autres produits			3 475	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS AGRICONOMIE

Exercice clos le 30 juin 2011

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les Comptes Annuel**

A. L'attention des Associés.

AGRICONOMIE
S.A.S au capital de 731 654 €
11, route Nationale
51 320 COOLE

I – OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AGRICONOMIE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, sont incomplètes dans le rapport de gestion.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

AGRICONOMIE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels
Exercice clos le 30 juin 2021



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 décembre 2021

Le Commissaire aux Comptes
Saint-Honoré BK&A
Groupe Saint-Honoré Partenaires


Denis Van Strien

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 186 863	2 075 256	1 111 607	1 206 552
Fonds commercial	1 138 175		1 138 175	1 138 175
Autres immobilisations incorporelles	588 680		588 680	333 783
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	280 186	185 529	94 658	129 126
Immobil. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	599 185		599 385	599 385
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 231 052		1 231 052	521 537
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 024 142	2 260 785	4 763 958	3 928 557
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 701 125		3 701 325	2 194 218
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 330 150	223 061	3 107 080	1 546 283
Fournisseurs débiteurs	196 605		196 605	204 674
Personnel	37 117		37 217	12 603
Etat, Impôts sur les bénéfices	383 104		383 404	306 481
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	216 112		216 512	166 742
Autres créances	1 060 128		1 060 628	786 546
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	522 666		522 666	180 180
Valeurs mobilières de placement				25 494
Disponibilités	5 837 126		5 837 126	3 532 580
Charges constatées d'avance	184 168		184 968	203 824
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 470 199	223 061	15 247 539	8 158 625
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	22 495 142	2 483 845	20 011 496	13 087 182

Bilan

	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	731 654	368 064
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	7 704 092	11 972 304
Ecart de réévaluation		
Réserves légales		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report nouveau	-3 100 467	-10 091 741
Résultat de l'exercice	1 831 268	-4 293 351
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 504 011	-7 044 724
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	68 000	68 000
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	68 000	68 000
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		€ 035 063
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	7 720 500	4 395 607
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1 417 051	1 416 666
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	9 137 550	€ 812 273
Emprunts et dettes financières diversifiés		
Emprunts et dettes financières diversifiés - Associés		
Avances et comptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 888 021	3 763 585
<i>Personnel</i>	296 938	188 083
<i>Organismes sociaux</i>	1 256 826	326 333
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	361 204	278 003
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	667 580	378 788
Dettes fiscales et sociales	2 581 548	1 471 207
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	42 000	
Autres dettes	688 739	853 149
Produits constatés d'avance	101 628	128 629
TOTAL DETTES	16 439 485	20 063 906
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	21 011 496	13 017 182

Compte de résultat

	du 01/07/20 au 30/06/21 12 mois	%	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	37 080 658	94,37	36 103 399	96,93	977 259	2,71
Production vendue	2 210 373	5,63	1 144 719	3,07	1 066 654	93,09
Production stockée						
Subventions d'exploitation			1 000		-1 000	-100,00
Autres produits	705 048	1,79	949 845	2,55	-244 796	-25,77
Total	39 996 079	101,79	38 198 962	102,55	1 797 117	4,70
CONSUMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	34 042 091	86,64	32 726 417	87,86	1 315 674	4,02
Variation de stock (m/ees)	-1 507 107	-3,84	-707 732	-1,90	-799 375	112,95
Achats de m.p. & aut.approv.	53 585	0,14	21 732	0,06	31 854	146,58
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	4 990 126	12,70	5 071 516	13,62	-81 391	-1,60
Total	37 578 695	95,64	37 111 933	99,63	466 762	1,26
MARGE SUR M/SES & MAT	2 417 384	6,15	1 087 029	2,92	1 330 355	122,38
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	637 099	1,62	380 584	1,02	256 516	67,40
Salaires et Traitements	2 176 251	5,54	2 819 211	7,57	-642 959	-22,81
Charges sociales	847 416	2,16	1 113 225	2,99	-265 809	-23,88
Amortissements et provisions	594 170	1,51	542 517	1,46	51 653	9,52
Autres charges	1 010		10 381	0,03	-9 381	-90,28
Total	4 255 945	10,83	4 865 928	13,06	-609 981	-12,54
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 838 662	-4,68	-3 778 897	-10,15	1 940 236	-51,35
Produits financiers	10 747	0,03	4 547	0,01	6 200	136,36
Charges financières	217 139	0,55	437 293	1,17	-220 155	-50,34
Résultat financier	-206 391	-0,53	-432 746	-1,16	226 355	-52,31
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-2 044 953	-5,20	-4 211 643	-11,31	2 166 691	-51,45
Produits exceptionnels	236 791	0,60	18 259	0,05	218 532	NS
Charges exceptionnelles	100 029	0,25	176 890	0,47	-76 861	-43,45
Résultat exceptionnel	136 762	0,35	-158 631	-0,43	295 393	-186,21
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-76 923	-0,20	-76 923	-0,21		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 831 268	-4,66	-4 293 351	-11,53	2 462 083	-57,35



[The text in this section is extremely faint and illegible. It appears to be a list or a series of entries, possibly containing names and dates, but the characters are too light to transcribe accurately.]

[A single line of faint text, likely a signature or a date, located at the bottom of the page.]